

**Edmundston**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 décembre 2016**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5 - 6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé de flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 33
Annexes consolidées	34 - 40



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

Monsieur le Maire et Membres du Conseil  
Edmundston

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
507, rue Victoria  
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 2K9  
  
Téléphone : 506 739-1144  
Télécopieur : 506 739-1145  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Edmundston et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016 et l'état consolidé des résultats et excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Edmundston et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*  
Comptables professionnels agréés

Edmundston  
Le 16 mai 2017

# Edmundston

## État consolidé des résultats et excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget (non audité) (note 26)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Mandat d'impôts fonciers	22 229 712	22 229 712	21 747 035
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 34)	1 007 632	1 094 844	1 035 058
Ventes de services, amendes et autres revenus (Page 34)	2 480 643	2 303 457	2 385 694
Subventions sans condition	3 783 824	3 783 824	3 343 133
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	83 362	83 362	59 583
Autres transferts gouvernementaux	71 940	2 247 053	2 526 017
Autres revenus propres sources (Page 34)	791 430	979 498	2 232 062
Contributions des entrepreneurs et autres organismes		609 404	466 573
Frais aux usagers - Eau et égouts	5 827 440	5 881 619	5 519 058
Ventes utilité électrique - Distribution	29 838 806	30 188 222	29 867 450
Ventes utilité électrique - Génération	2 841 886	3 302 694	3 049 796
Revenus d'intérêts	80 000	174 845	140 541
	<b>69 036 675</b>	<b>72 878 534</b>	<b>72 372 000</b>
<b>Dépenses</b> (Pages 35 - 40)			
Services d'administration générale	3 604 290	2 922 767	3 065 092
Services de protection	9 491 640	9 204 060	8 766 010
Services de transport	8 960 580	8 629 110	8 507 057
Services d'hygiène	777 569	783 224	759 978
Services de développement	1 404 677	1 043 716	935 961
Services récréatifs et culturels	5 713 505	5 500 208	5 505 179
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	6 556 378	5 603 515	6 016 028
Utilité électrique - Distribution	30 476 274	30 636 474	30 732 118
Utilité électrique - Génération	2 320 203	2 172 148	2 198 770
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		357 376	154 283
	<b>69 305 116</b>	<b>66 852 598</b>	<b>66 640 476</b>
<b>Excédent (déficit) de l'année</b> (note 23)	<b>(268 441)</b>	<b>6 025 936</b>	<b>5 731 524</b>
Excédent accumulé au début de l'année		<b>72 928 028</b>	<b>67 196 504</b>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<b>78 953 964</b>	<b>72 928 028</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Edmundston**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 4)	9 031 676	12 409 246
Dépôts à terme, 0,9 % et 1,1 % (1 % et 1,6 % au 31 décembre 2015)	182 268	176 469
Comptes à recevoir		
Général	5 807 085	5 274 744
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	2 034 564	177 598
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	<u>2 162 965</u>	<u>920 167</u>
	<u>19 218 558</u>	<u>18 958 224</u>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (note 17)	4 691 600	5 830 455
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	9 827 613	7 621 625
Retenues de garantie	804 643	155 718
Revenus différés (note 8)	6 478 352	1 122 850
Déventures (note 9)	72 196 000	60 595 000
Dettes à long terme (note 10)	822 341	16 811 491
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	156 225	2 407
Congés de maladie (note 12)	3 883 000	3 883 000
Obligations découlant du régime de retraite (note 13)	<u>3 121 763</u>	<u>5 448 851</u>
	<u>101 981 537</u>	<u>101 471 397</u>
<b>DETTE NETTE</b>	<u>(82 762 979)</u>	<u>(82 513 173)</u>

**Edmundston**  
**État consolidé de la situation financière**  
 au 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 20)	<b>290 924 608</b>	276 910 179
Amortissement cumulé (note 20)	<b>(131 218 253)</b>	<b>(123 477 757)</b>
	<b><u>159 706 355</u></b>	<u>153 432 422</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (note 21)	<b>202 765</b>	14 365
Amortissement cumulé (note 21)	<b>(10 138)</b>	(3 311)
	<b><u>192 627</u></b>	<u>11 054</u>
Stocks de fournitures	<b>1 763 853</b>	1 869 470
Frais payés d'avance	<b>54 108</b>	128 255
	<b><u>1 817 961</u></b>	<u>1 997 725</u>
	<b><u>161 716 943</u></b>	<u>155 441 201</u>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b><u>78 953 964</u></b>	<u>72 928 028</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Trésorier

## Edmundston

### État consolidé de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
Excédent (déficit) pour l'année	<u>(268 441)</u>	<u>6 025 936</u>	<u>5 731 524</u>
Actifs en construction au début		1 011 194	303 171
Actifs en construction à la fin		(8 914 161)	(1 011 194)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 706 460)	(8 231 329)	(6 924 705)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		105 279	179 271
Amortissement des immobilisations corporelles	9 408 760	9 408 762	9 301 329
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		357 376	154 283
Acquisition de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition		(202 765)	
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	10 138	10 138	1 105
	<u>1 712 438</u>	<u>(6 455 506)</u>	<u>2 003 260</u>
Acquisition de stocks de fournitures		(1 763 853)	(1 869 470)
Consommation des stocks de fournitures		1 869 470	1 790 969
Acquisition des charges payées d'avance		(54 108)	(128 255)
Utilisation des charges payées d'avance		128 255	146 334
		<u>179 764</u>	<u>(60 422)</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	1 443 997	(249 806)	7 674 362
Dette nette au début de l'exercice	<u>(82 513 173)</u>	<u>(82 513 173)</u>	<u>(90 187 535)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(81 069 176)</u>	<u>(82 762 979)</u>	<u>(82 513 173)</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Edmundston**  
**État consolidé de flux de trésorerie**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'année	6 025 936	5 731 524
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 408 762	9 301 329
Amortissement des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	10 138	1 105
Perte sur cession d'immobilisation corporelles	357 376	154 283
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition capitalisés	222	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>2 430 988</u>	<u>1 781 625</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>18 233 422</u>	<u>16 969 866</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION</b>		
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(16 141 298)	(7 632 728)
Cession d'immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>105 279</u>	<u>179 271</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(16 036 019)</u>	<u>(7 453 457)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme et flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>(5 799)</u>	<u>(50 863)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	(1 138 855)	254 135
Débetures	19 208 000	5 870 000
Remboursements de débetures	(7 607 000)	(9 522 000)
Remboursements de dettes à long terme	(15 989 150)	(722 545)
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition	<u>(42 169)</u>	<u>(39 612)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 569 174)</u>	<u>(4 160 022)</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(3 377 570)</b>	<b>5 305 524</b>
Encaisse au début	<u>12 409 246</u>	<u>7 103 722</u>
Encaisse à la fin	<u>9 031 676</u>	<u>12 409 246</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 174 845 \$ (140 541 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 754 737 \$ (2 964 651 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).



# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La ville d'Edmundston, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et par la suite a fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2, le 25 mai 1998, pour devenir Edmundston. La municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivante : "Une ville énergétique, ouverte et créative!".

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction et reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public, comme le recommande le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

#### **Entité publiante**

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle. Ceci inclus la gestion d'un club de golf, un centre des arts et autres activités administratives.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

#### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 15 janvier 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 29 janvier 2016.

#### **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

#### **Comptabilisation des recettes**

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

## **Edmundston**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2016

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

##### **Revenus différés**

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses liées sont encourues, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

##### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers en conformité avec les normes du CCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées sont liées à la provision pour avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certains passifs courus.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### **Actif non financier**

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

##### **Évaluation des stocks**

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

## Edmundston

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

---

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la municipalité reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	<u>Périodes</u>
Améliorations foncières	5-25 ans
Bâtiments	20-60 ans
Véhicules	7-25 ans
Outillage et matériel	3-15 ans
Installations de traitement	20-60 ans
Installations électriques	20-60 ans
Routes, rues, trottoirs, caniveaux, réseau eau et égouts	15-50 ans

##### Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

##### Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

##### Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

##### Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

##### Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

#### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

#### Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

#### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

#### Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

#### Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

#### Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

#### Systèmes d'énergie

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	(3 632 103)	781 904
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 205 988	876 911
Retenues de garantie	648 925	104 517
Revenus différés	5 355 502	612 219
Obligations découlant du régime de retraite	(2 327 088)	(533 504)
Stocks de fournitures	105 617	(78 501)
Frais payés d'avance	74 147	18 079
	<u>2 430 988</u>	<u>1 781 625</u>

**4 - ENCAISSE**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Encaisse - affecté	5 046 975	5 806 569
Encaisse - non affectée	3 984 701	6 602 677
	<u>9 031 676</u>	<u>12 409 246</u>

**5 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	500 670	177 598
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1 533 894	
	<u>2 034 564</u>	<u>177 598</u>

**6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Ministère des transports	480 296	920 167
Société de développement régional	1 682 669	
	<u>2 162 965</u>	<u>920 167</u>

**7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 618 652	6 511 529
Salaires à payer	594 506	685 692
Intérêts courus	260 215	301 065
Sommes à remettre à l'État	354 240	123 339
	<u>9 827 613</u>	<u>7 621 625</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**8 - REVENUS DIFFÉRÉS**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Dépôts des abonnés	338 056	300 269
Dépôts des entrepreneurs	134 408	258 786
Transferts gouvernementaux différés	5 133 296	498 886
Revenus différés général	<u>872 592</u>	<u>64 909</u>
	<u>6 478 352</u>	<u>1 122 850</u>

**9 - DÉBENTURES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>FONDS GÉNÉRAL DE CAPITAL</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
AV7 4,15 % - 4,45 %, remboursé en 2016, DC #04-14, #04-62, #05-34 et #05-65		405 000
AX7 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #05-34, #05-70, #06-42, #06-66 et #07-22	446 000	829 000
BA3 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #06-0042, #07-0022 et #08-002	1 168 000	1 527 000
BB7 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0022	163 000	213 000
BD7 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0133	3 386 000	3 812 000
BE3 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #08-0043, #09-0032, #09-0133, #10-0022, #10-0066, #10-0071 et #11-00001	7 723 000	8 392 000
BG4 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110 et #12-0005	4 847 000	5 321 000
BH7 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	328 000	360 000
BI3 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	2 988 000	3 310 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	2 706 000	3 004 000
BM3, 0,95 % - 2,80 % due en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	2 502 000	2 779 000
BO5 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	820 000	
BP4 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	1 380 000	
	<u>28 457 000</u>	<u>29 952 000</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**9 - DÉBENTURES (suite)**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>FONDS DE CAPITAL EAU ET ÉGOUTS</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
AV9 4,15 % - 4,45 %, remboursé en 2016, DC #95-74, #04-14 et #05-34		619 000
AX8 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #06-42 et #07-22	<b>191 000</b>	374 000
BA4 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #07-0022, #07-0071 et #08-0019	<b>580 000</b>	709 000
BB8 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #08-0019 et #09-0009	<b>140 000</b>	183 000
BD8 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #98-0035, #09-0032 et #09-0133	<b>218 000</b>	269 000
BE4 1,65 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0133, #10-0022 et #10-0071	<b>1 361 000</b>	1 608 000
BG5 1,65 % - 2,45 %, échéant en 2017, DC #98-0064	<b>59 000</b>	116 000
BH8 1,35 % - 2,15 %, échéant en 2017, DC #01-0081	<b>14 000</b>	28 000
BI4 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0051 et #11-0086	<b>361 000</b>	408 000
BJ7 1,25 % - 2,5 %, échéant en 2018, DC #01-0075 et #01-0081	<b>81 000</b>	120 000
BK2 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	<b>1 072 000</b>	1 193 000
BL7 1,2 % - 2,15 %, échéant en 2019, DC #02-0029 et #03-0089	<b>79 000</b>	104 000
BM4, 0,95 % - 2,80 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	<b>264 000</b>	295 000
BP6 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	<b>1 327 000</b>	
	<b><u>5 747 000</u></b>	<b><u>6 026 000</u></b>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**9 - DÉBENTURES (suite)**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE</b>		
<b><u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u></b>		
AV8 4,3 % - 4,45 %, remboursé en 2016, DC #96,27, #05-04 et #05-34		579 000
AX09 4,45 % - 4,85 %, échéant en 2017, DC #05-34	<b>34 000</b>	66 000
BA5 0,95 % - 5 %, échéant en 2019, DC #05-0034, #06-0042, #07-0022 et #08-0019	<b>470 000</b>	614 000
BB9 1 % - 4,5 %, échéant en 2019, DC #06-0042 et #08-0019	<b>414 000</b>	541 000
BD9 1,5 % - 3,85 %, échéant en 2020, DC #09-0032 et #09-0076	<b>6 540 000</b>	6 942 000
BE5 1,85 % - 4,25 %, échéant en 2021, DC #09-0032, #09-0076, #09-0137 et #10-0022	<b>7 282 000</b>	7 662 000
BG6 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	<b>1 010 000</b>	1 059 000
BH9 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	<b>2 234 000</b>	2 429 000
BI5 1,35 % - 3,25 %, échéant en 2023, DC #11-0001 et #12-0024	<b>75 000</b>	96 000
BK3 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	<b>1 647 000</b>	1 833 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	<b>2 605 000</b>	2 796 000
BP6 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	<b>15 681 000</b>	
	<b><u>37 992 000</u></b>	<b><u>24 617 000</u></b>
	<b><u>72 196 000</u></b>	<b><u>60 595 000</u></b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

	<u>Capital</u>	<u>Capital</u>	<u>Capital</u>	<u>Total</u>
	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	
2017	3 672 000 \$	1 186 000 \$	2 657 001 \$	7 515 001 \$
2018	3 299 000 \$	948 000 \$	2 627 000 \$	6 874 000 \$
2019	3 374 000 \$	1 090 000 \$	2 671 000 \$	7 135 000 \$
2020	4 496 000 \$	731 000 \$	7 237 999 \$	12 464 999 \$
2021	6 590 000 \$	682 000 \$	7 381 000 \$	14 653 000 \$



**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**10 - DETTES À LONG TERME**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>FONDS DE CAPITAL UTILITÉ ÉLECTRIQUE</b>		
Effet à payer, 3,85 %, remboursé en 2016		15 830 858
Effet à payer, 3,85 %, remboursable par versements mensuels de 4 731 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2029	<u>459 666</u>	<u>594 170</u>
	<u>459 666</u>	<u>16 425 028</u>

**GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.**

Effet à payer, remboursé au cours de l'exercice		4 677
Effet à payer, taux préférentiel de 2,7 % (2,7 % au 31 décembre 2015), garanti par la ville d'Edmundston, remboursable par versements mensuels de 2 432 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, échéant en novembre 2031	<u>362 675</u>	<u>381 786</u>
	<u>362 675</u>	<u>386 463</u>
	<u>822 341</u>	<u>16 811 491</u>

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2017	402 448 \$
2018	41 332 \$
2019	42 951 \$
2020	44 635 \$
2021	46 384 \$

**11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>GESTION EDMUNDSTON GOLF MANAGEMENT INC.</b>		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 40 612 \$, 6,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 637 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en novembre 2020	<b>34 372</b>	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué dont la valeur comptable nette est de 152 015 \$, 4,57 %, remboursable par versements mensuels de 5 629 \$ de mai à octobre annuellement, capital et intérêts, échéant en mai 2021	<b>121 853</b>	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif à de l'équipement loué, 9,21 %, remboursé au cours de l'exercice		2 407
	<u>156 225</u>	<u>2 407</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**11 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)**

Les paiements requis sur le principal pendant des prochaines années sont les suivants :

2017	43 597 \$
2018	43 597 \$
2019	43 597 \$
2020	43 597 \$
2021	256 \$
Total des paiements minimums exigibles	<u>174 644 \$</u>
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>18 419 \$</u>
	<u>156 225 \$</u>

**12 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée et demie par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) et deux journées par mois pour les directeurs. À partir de juillet 2016, les employés du Local 60 (col bleux et blancs) accumulent une journée et quart pour chaque mois de service. Ces employés peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 12 heures par mois pour les pompiers du Local 60 jusqu'à un maximum de 2 080 heures et à 12 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 1 920 heures pour ensuite accumuler 8 heures par mois jusqu'à un maximum global de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 195 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêts, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 % ;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 % ;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projetée selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille ;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge ;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
  - Personnel cadre : 7,8
  - Local 60 (cols bleus et blancs) : 8,6
  - Local 60 (pompiers) : 7,9
  - Local 558 (policiers) : 5,7

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

## **Edmundston**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2016

---

#### **12 - CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (suite)**

Le passif non capitalisé était estimé à 3 883 000 \$ aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016. Une somme de 3 492 001 \$ a été reconnue dans les budgets d'opérations depuis l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

#### **13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE**

##### **Régime de retraite à prestations déterminées**

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 185 employés actifs couverts par le régime est de 46,7 ans. Actuellement, le régime profite à 115 retraités ayant un âge moyen de 68,5 ans.

##### **Retraite normale**

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

##### **Retraite anticipée**

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales: 9 % du salaire.
- La cotisation patronale: 4,37 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 815 699 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 125 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les cadres désignés :

- La cotisation patronale: 20,49 % des salaires.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 286 458 \$ (1 966 465 \$ en 2015). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2015 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 3 121 763 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**13 - OBLIGATIONS DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)**

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 2 713 996 \$ (2 687 623 \$ en 2015).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2016.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2015 était la suivante :

Actifs de continuité	55 320 691
	-----
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	29 817 049
Participants retraités et bénéficiaires	28 497 231
Participants sortis avec droits acquis	126 377
Cotisations facultatives	1 797
Passif actuariel total	<u>58 442 454</u>
Déficit du régime	<u>(3 121 763)</u>

**14 - ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2016, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité, avec l'autorisation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, a garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. pour une période maximale de 15 ans. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 512 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

## Edmundston

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

---

#### 15 - ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2021 pour l'entretien et le déblaiement de la neige, jusqu'en 2017 pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères, jusqu'en 2020 pour la location de véhicules, jusqu'en 2019 pour la location d'équipements de bureau, jusqu'en 2019 pour une contribution à un organisme dans le but d'opérer un aéroport, jusqu'en 2017 pour la gestion du Palais des congrès et jusqu'en 2020 pour la location d'équipement de sécurité. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 3 065 745 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont :

2017 -	1 157 440	\$
2018 -	596 846	\$
2019 -	498 800	\$
2020 -	408 357	\$
2021 -	404 302	\$

L'engagement pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelable annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 10 ans, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 250 000 \$.

La municipalité s'est engagée, selon l'entente signée avec la province du Nouveau-Brunswick sous le programme "Programme d'infrastructure - Canada-Nouveau-Brunswick", à contribuer au fonds de réserve de capital eau et égouts, une somme annuelle de 25 000 \$ pour une période minimale de 25 ans, ou jusqu'à ce que le fonds de réserve ait atteint la somme de 625 000 \$.

De plus la municipalité s'est engagée, auprès de fournisseurs pour la construction d'un amphithéâtre communautaire ainsi que pour l'achat d'équipements pour un montant total de 21 161 304 \$. Au 31 décembre 2016, un montant de 7 141 826 \$ a été comptabilisé à titre de « Actifs en construction ». Le projet est financé par des transferts gouvernementaux, un prêt-subvention, des transferts de fonds de réserve, d'une campagne de financement populaire ainsi qu'une dette à long terme.

Également, la municipalité s'est engagée, auprès de fournisseurs pour la construction d'un réservoir pour un montant total de 1 173 000 \$. Au 31 décembre 2016, un montant de 248 918 \$ a été comptabilisé à titre de « Actifs en construction », le projet est financé par des transferts gouvernementaux, une dette à long terme ainsi qu'une contribution du fond de fonctionnement eau et égouts.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**16 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 23 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

**17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme suivants :

Fonds de capital général:

DC #05-71	512 000 \$
DC #13-0047	670 000 \$
DC #15-0009	3 396 514 \$
DC #15-0023	1 180 000 \$
DC #15-0083	28 000 000 \$
DC #16-0009	820 000 \$
	<u>34 578 514 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 221 000 \$
Non utilisé	<u>33 357 514 \$</u>

Fonds de fonctionnement général:

Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé	- \$
Non utilisé	<u>1 000 000 \$</u>

Fonds de capital eau et égouts:

DC #14-0026	470 000 \$
DC #15-0009	1 010 000 \$
DC #16-0009	370 000 \$
	<u>1 850 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	459 000 \$
Non utilisé	<u>1 391 000 \$</u>

Fonds de fonctionnement eau et égouts:

Autorisé	2 000 000 \$
Utilisé	954 000 \$
Non utilisé	<u>1 046 000 \$</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**17 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)**

Fonds de capital utilité électrique:

DC #13-0027	1 485 000 \$
DC #14-0026	315 000 \$
DC #14-0039	645 000 \$
DC #15-0023	285 000 \$
	<u>2 730 000 \$</u>
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	933 000 \$
Utilisé sous forme d'effets à payer	459 666 \$
	<u>1 392 666 \$</u>
Non utilisé	<u>1 337 334 \$</u>

Fonds de fonctionnement utilité électrique:

Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé	<u>1 096 000 \$</u>
Non utilisé	<u>3 404 000 \$</u>

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds de fonctionnement général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2016, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**18 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS**

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent à la fin de l'année est le suivant :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
2016 - Excédent	45 329	
2015 - Excédent	21 889	21 889
2014 - Excédent		31 819
	<u>67 218</u>	<u>53 708</u>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2016

---

***19 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU***

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités et est déterminé en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau pour la population.



# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

### 20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	Actifs en construction	Total 2016	Total 2015
Solde d'ouverture	7 216 644	10 680 127	43 501 493	8 778 731	10 565 034	10 349 031	65 816 457	118 991 468	1 011 194	276 910 179	270 270 646
Acquisitions nettes de l'exercice	651 069	605 931	1 221 099	1 661 483	915 417	258 899	195 823	2 721 608	8 883 583	17 114 912	7 779 174
Transfert de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(103 708)			(627 176)	14 365			(1 317 185)	(980 616)	14 365	288 669
Dispositions de l'exercice				(86 163)	(86 163)				(3 114 848)	(3 114 848)	(1 428 310)
Solde de fermeture	7 764 005	11 286 058	44 722 592	9 813 038	11 408 653	10 607 930	66 012 280	120 395 891	8 914 161	290 924 608	276 910 179
<b>Amortissement accumulé</b>											
Solde d'ouverture		3 655 926	17 402 691	4 247 104	6 260 401	6 708 451	13 702 712	71 500 472		123 477 757	114 993 455
Amortissement cumulé d'un transfert de biens loués en vertu de contrats de location acquisition					3 311					3 311	131 283
Amortissement de l'exercice		509 847	1 410 098	504 263	845 499	302 605	2 030 176	3 806 274		9 408 762	9 301 329
Amortissement accumulé sur dispositions				(458 620)	(42 662)			(1 170 295)		(1 671 577)	(948 310)
Solde de fermeture		4 165 773	18 812 789	4 292 747	7 066 549	7 011 056	15 732 888	74 136 451		131 218 263	123 477 757
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	7 764 005	7 120 285	25 909 803	5 520 291	4 342 104	3 596 874	50 279 392	46 259 440	8 914 161	159 706 355	153 432 422
<b>Composé de :</b>											
Fonds général	5 756 824	4 968 551	24 198 184	4 059 838	2 557 501				8 177 182	81 036 880	72 627 022
Fonds eau et égouts	1 216 090	1 890 668	410 845	316 439	866 566	3 596 874		14 940 640	265 480	23 503 602	24 425 564
Fonds utilité électrique	778 691	41 134	1 195 869	1 127 906	581 516		50 279 392		471 499	54 476 007	55 616 907
Fonds réserve	12 400									12 400	12 400
Entités contrôlées		219 932	104 905	16 108	336 521				677 466	750 529	750 529
	7 764 005	7 120 285	25 909 803	5 520 291	4 342 104	3 596 874	50 279 392	46 259 440	8 914 161	159 706 355	153 432 422

Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 210 816 \$ (210 816 \$ au 31 décembre 2015) qui ne sont pas amortissables.

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**21 - BIENS LOUÉS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	14 365	303 034
Additions nettes de l'exercice	202 765	
Transfert aux immobilisations corporelles	(14 365)	(288 669)
Solde de fermeture	<u>202 765</u>	<u>14 365</u>
<b>Amortissement accumulé</b>		
Solde d'ouverture	3 311	133 489
Transfert aux immobilisations corporelles	(3 311)	(131 283)
Amortissement de l'exercice	10 138	1 105
Solde de fermeture	<u>10 138</u>	<u>3 311</u>
	<u>192 627</u>	<u>11 054</u>

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

### 22 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	Utilité électrique	Réserves	Total 2016	Total 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>											
Mandat d'impôts fonciers *	2 675 002	7 044 424	6 660 286	577 089	1 042 511	4 240 400				22 229 712	21 747 035
Prestations de services à d'autres gouvernements		731 294	363 560							1 094 844	1 035 058
Ventes de services, amendes et autres revenus	7 939		15 800		118 580	1 514 182		646 966		2 303 457	2 385 694
Subventions sans condition *	455 324	1 199 065	1 131 977	98 229	177 451	721 778				3 783 824	3 343 133
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	83 362									83 362	59 583
Autres transferts gouvernementaux	38 762	19 523	1 960 696		53 558	186 193	(1 578)			2 247 053	2 526 017
Autres revenus propres sources	27 600	429 455	437 259		35 245	2 739	47 200			979 498	2 232 062
Contributions des entrepreneurs et autres organismes	16 000	25 000	63 216		489 400	15 788				609 404	466 573
Frais aux usagers - Eau et égouts							5 881 619			5 881 619	5 519 058
Ventes utilité électrique - Distribution								30 188 222		30 188 222	29 867 450
Ventes utilité électrique - Génération								3 302 694		3 302 694	3 049 796
Revenus d'intérêts	78 880					1 000	38 473		56 492	174 845	140 541
	<b>3 382 869</b>	<b>9 448 761</b>	<b>10 612 683</b>	<b>675 318</b>	<b>1 916 745</b>	<b>6 682 080</b>	<b>5 965 714</b>	<b>34 137 872</b>	<b>56 492</b>	<b>72 878 534</b>	<b>72 372 000</b>
<b>Dépenses</b>											
Salaires et bénéfices	896 796	6 427 908	2 875 122	3 506	682 191	1 862 219	1 135 451	2 491 420		16 374 613	16 676 637
Biens et services	1 444 566	1 534 322	2 463 390	779 413	293 178	2 564 365	2 433 447	26 486 142		37 987 823	37 511 860
Amortissement	529 696	860 575	2 939 791	305	42 330	907 083	1 816 699	2 322 419		9 418 898	9 302 432
Intérêts	51 709	381 255	360 807		26 017	166 541	217 918	1 509 641		2 713 888	2 995 264
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers		3 407	242 148		17 334	36 501	57 986			357 376	154 283
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	2 922 767	9 207 467	8 871 268	783 224	1 061 060	5 536 709	5 661 501	32 808 622		66 852 598	66 640 476
	<b>460 102</b>	<b>241 294</b>	<b>1 741 425</b>	<b>(107 906)</b>	<b>865 696</b>	<b>1 146 371</b>	<b>304 213</b>	<b>1 329 260</b>	<b>56 492</b>	<b>6 025 936</b>	<b>5 731 524</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>											

\* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

### 23 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Fonctionnement Utilité Électrique	Capital Électrique	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	7 505 772	(2 857 594)	2 180 497	(1 876 284)	3 651 669	(2 322 420)	56 492	(312 196)	6 025 936
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	18 861		31 819		39 513				90 193
Transferts de fonds									
Fonds de fonctionnement général au fonds de fonctionnement eau et égouts	(536 820)		536 820						
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(860 268)	860 268							
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts			(783 639)	783 639					
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique					(46 068)	46 068			
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital général		17 051			(17 061)				
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	(864 000)						864 000		
Fonds de réserve de capital général au fonds de capital général		2 206 000					(2 206 000)		
Fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts			(246 000)				246 000		
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de réserve de capital utilité électrique					(90 000)		90 000		
Fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de réserve de capital utilité électrique					(200 000)		200 000		
Remboursements du principal des dettes à long terme	(3 695 000)	3 695 000	(1 154 000)	1 154 000	(2 650 562)	2 650 562			
Revenus différés	780 000	(780 000)							
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	(1 224 783)		(489 913)		(612 392)				(2 327 088)
Provision pour congés de maladies courus	(746 701)		(30 265)		(41 354)				(818 310)
Contributions aux entités contrôlées	(358 500)							358 500	
Dépenses d'amortissement		5 279 780		1 816 699		2 322 419			9 418 898
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(7 487 211)	11 278 099	(2 135 168)	3 754 338	(3 617 914)	5 019 049	(806 000)	358 500	6 363 693
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	18 561	8 420 505	45 329	1 878 054	33 755	2 696 629	(749 508)	46 304	12 389 629

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**24 - ÉTAT DES RÉSERVES**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Utilité électrique	Réserve Capital Utilité électrique	Total 2016	Total 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>								
Encaisse	749 567	1 248 370	127 376	972 500	1 312 366	636 796	5 046 975	5 806 569
Comptes à recevoir		10 086		12 400			10 086	
Terrain d'utilité publique							12 400	12 400
<b>Excédent accumulé</b>	<b>749 567</b>	<b>1 258 456</b>	<b>127 376</b>	<b>984 900</b>	<b>1 312 366</b>	<b>636 796</b>	<b>5 069 461</b>	<b>5 818 969</b>
<b>Revenus</b>								
Intérêts	7 319	24 131	1 244	7 325	11 049	5 424	56 492	39 893
Transferts inter-fonds		864 000		246 000	200 000	90 000	1 400 000	1 764 000
	7 319	888 131	1 244	253 325	211 049	95 424	1 456 492	1 803 893
<b>Dépenses</b>								
Transferts inter-fonds		2 206 000					2 206 000	
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>7 319</b>	<b>(1 317 869)</b>	<b>1 244</b>	<b>253 325</b>	<b>211 049</b>	<b>95 424</b>	<b>(749 508)</b>	<b>1 803 893</b>

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2016

---

**24 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :**

Proposé par le conseiller Eric Marquis, appuyé par le conseiller Gérald Morneau qu'un montant maximal de 4 650 000 \$ sera transféré par tranche de 50 000 \$ du fonds réserve capital général au fonds de capital général. (#2016-114)

Proposé par la conseillère Lise Ouellette, appuyé par le conseiller Michel Serry que 780 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2016-115)

Proposé par le conseiller Camille Roy, appuyé par le conseiller Eric McGuire que 84 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général. (#2016-116)

Proposé par le conseiller Eric Marquis, appuyé par le conseiller Gérald Morneau que 206 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital général au fonds de capital général. (#2016-117)


Proposé par le conseiller Michel Serry, appuyé par la conseillère Lise Ouellette que 246 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts. (#2016-118)

Proposé par le conseiller Gérald Morneau, appuyé par le conseiller Camille Roy que 90 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve capital utilité électrique. (#2016-119)

Proposé par le conseiller Charles Fournier, appuyé par la conseillère Lise Ouellette que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'utilité électrique au fonds de réserve fonctionnement utilité électrique. (#2016-120)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion ordinaire publique du Conseil le 20 décembre 2016.

  
\_\_\_\_\_  
Marc Michaud  
Secrétaire municipal  
Edmundston

  
\_\_\_\_\_  
Date

**Edmundston**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2016

**25 - ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Secrétariat à la jeunesse d'Edmundston Inc.	Centre des arts La petite église d'Edmundston Inc.	Total 2016	Total 2015
Actifs	\$ 914 795	\$ 58 454	\$ 362 101	\$ 1 335 350	\$ 1 152 412
Passifs	750 837		71 979	822 816	686 182
Excédent accumulé	163 958	58 454	290 122	512 534	466 230
Revenus	785 904	73 914	429 513	1 289 331	1 243 843
Dépenses	776 981	72 427	393 619	1 243 027	1 144 356
Excédent pour l'année	8 923	1 487	35 894	46 304	99 487

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers

# Edmundston

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2016

### 26 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Utilité électrique	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>							
Mandat d'impôts fonciers	22 229 712						22 229 712
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 007 632						1 007 632
Ventes de services, amendes et autres revenus	923 868		729 415		1 137 360	(310 000)	2 480 643
Subventions sans condition	3 783 824						3 783 824
Ajustement pour paiements versés en remplacement d'impôts fonciers	83 362						83 362
Autres transferts gouvernementaux	28 440						71 940
Autres revenus propres sources	713 830	77 600			43 500		791 430
Frais aux usagers - Eau et égouts		6 364 260					5 827 440
Ventes utilité électrique - Distribution			29 838 806			(536 820)	29 838 806
Ventes utilité électrique - Génération	45 000	35 000	2 841 886				2 841 886
Revenus d'intérêts	18 861	31 819	39 513				80 000
Excédent d'avant-dernière année	28 834 529	6 508 679	33 449 620		1 180 860	(90 193)	69 036 675
<b>Dépenses</b>							
Services d'administration générale	2 599 674			529 696		474 920	3 604 290
Services de protection	8 786 630			860 575		(155 565)	9 491 640
Services de transport	5 659 982			2 939 791		360 807	8 960 580
Services d'hygiène	777 264			305			777 569
Services de développement	1 336 330			42 330		26 017	1 404 677
Services récréatifs et culturels	3 870 109			899 445	1 087 410	(143 459)	5 713 505
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		4 425 257		1 816 699		314 422	6 556 378
Utilité électrique - Distribution			28 005 121	1 578 919		892 234	30 476 274
Utilité électrique - Génération			893 105	743 500		683 598	2 320 203
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier							
Frais du service de la dette							
Paiements des débiteures et dettes à long terme	3 695 000	1 154 000	2 650 562			(7 499 562)	
Intérêts, frais bancaires et frais de débenture	1 046 706	279 422	1 530 832			(2 856 960)	
Escomptes et mauvaises créances	20 000	35 000	45 000			(100 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	700 000					(700 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de capital eau et égouts		565 000				(565 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts		50 000				(50 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement utilité électrique au fonds de capital utilité électrique			325 000			(325 000)	
Provision pour congés de maladie	342 834					(342 834)	
	28 834 529	6 508 679	33 449 620	9 411 260	1 087 410	(9 986 382)	69 305 116
Excédent (déficit)				(9 411 260)	93 450	9 049 369	(268 441)



## **Edmundston**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2016

---

#### ***27 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT***

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**Edmundston****Annexes consolidées**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2016</u> <u>Réel</u> \$	<u>2015</u> <u>Réel</u> \$
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
<b>Province du Nouveau-Brunswick</b>			
Incendies	177 571	254 946	206 302
Police	85 200	54 375	75 895
Transport	363 000	363 550	363 428
Centre de communication	381 861	421 973	389 433
	<u>1 007 632</u>	<u>1 094 844</u>	<u>1 035 058</u>
<b>VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES REVENUS</b>			
Arénas	289 200	278 425	282 624
Pavillon sportif	411 100	322 044	315 531
Golf	677 850	609 939	667 510
Services récréatifs	21 500	15 907	11 532
Services culturels	70 070	70 480	78 187
Frais de services	43 000	43 404	44 481
Location d'équipement	370 065	378 419	369 864
Licences, permis et amendes	117 000	118 580	120 980
Vente et location d'équipement	331 348	240 933	271 358
Secrétariat à la Jeunesse		7 939	865
Centre des arts	149 510	217 387	222 762
	<u>2 480 643</u>	<u>2 303 457</u>	<u>2 385 694</u>
<b>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</b>			
Autres revenus	49 450	43 074	1 433 502
Autres revenus - Police	385 380	412 686	361 118
Autres revenus - Services d'eau et d'égout	52 300	21 650	45 888
Voirie	250 000	436 217	322 984
Loyer - Bâtiments	20 400	23 162	21 804
Services administratifs		4 314	4 967
Épuration et écoulement	25 300	25 550	25 550
Services techniques	8 600	12 845	16 249
	<u>791 430</u>	<u>979 498</u>	<u>2 232 062</u>

## Edmundston

### Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
<b>SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
<b>Législative</b>			
Maire	51 092	48 092	49 929
Conseillers	9 132	4 832	44 847
Autres frais législatifs	123 278	133 837	64 679
	<u>183 502</u>	<u>186 761</u>	<u>159 455</u>
<b>Administration</b>			
Administration	402 552	171 926	219 181
Secrétaire municipal	43 775	30 181	146 187
Trésorerie	661 269	537 608	503 870
Tourisme	155 000	155 001	155 144
Personnel	365 818	310 074	270 746
Immeubles à bureaux	908 544	797 253	840 756
Informatique	157 082	69 064	74 929
Agents d'arrêtés	4 966	2 987	55 465
Secrétariat à la Jeunesse	60 000	73 169	99 528
Amortissement des immobilisations corporelles	529 696	529 696	486 553
Frais de débenture	13 809	12 762	15 214
Intérêts sur dettes à long terme	98 277	51 709	55 701
Mauvaises créances (recouvrées)	20 000	(5 424)	(17 637)
	<u>3 420 788</u>	<u>2 736 006</u>	<u>2 905 637</u>
	<u>3 604 290</u>	<u>2 922 767</u>	<u>3 065 092</u>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Centre 911	959 772	1 125 192	978 357
<b>Service de police</b>			
Administration	608 311	796 076	424 358
Lutte contre la criminalité	3 642 272	3 266 512	3 322 792
Circulation	56 561	50 518	49 887
Poste et bâtiments	428 344	460 870	439 027
Véhicules	264 406	193 760	186 006
Contrôle des animaux	16 000	14 658	13 523
Geôlier	30 831	16 371	17 320
Service des mesures d'urgences	10 594	7 599	2 382
Intérêts sur dettes à long terme	351 293	351 293	374 487
Amortissement des immobilisations corporelles	694 470	694 470	689 939
	<b>6 103 082</b>	<b>5 852 127</b>	<b>5 519 721</b>
<b>Protection contre les incendies</b>			
Administration	425 527	399 175	418 590
Lutte contre les incendies	1 317 747	1 205 765	1 260 094
Brigade d'incendies	158 360	119 422	127 854
Prévention	93 276	64 589	4 125
Poste et bâtiments	121 409	122 621	121 127
Véhicules	116 400	119 102	144 472
Amortissement des immobilisations corporelles	166 105	166 105	159 106
Intérêts sur dettes à long terme	29 962	29 962	32 564
	<b>2 428 786</b>	<b>2 226 741</b>	<b>2 267 932</b>
	<b>9 491 640</b>	<b>9 204 060</b>	<b>8 766 010</b>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$
<b>SERVICES DE TRANSPORT</b>		
Administration - Transport routier	624 321	518 145
Entretien des rues - Été	1 906 998	1 841 668
Entretien des rues - Hiver	1 642 997	1 449 718
Aménagement paysager	422 186	354 880
Trottoirs	15 875	23 249
Égouts pluviaux	229 728	216 600
Éclairage des rues	494 229	467 105
Circulation	251 196	228 640
Stationnement	58 027	58 962
Autres	14 425	11 298
Amortissement des immobilisations corporelles	2 939 791	2 938 752
Intérêts sur dettes à long terme	360 807	398 040
	<b>8 960 580</b>	<b>8 507 057</b>
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>		
Collecte, transport et enfouissement	777 264	759 673
Amortissement des immobilisations corporelles	305	305
	<b>777 569</b>	<b>759 978</b>
<b>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT</b>		
Développement économique	240 841	109 909
Planification et gestion des infrastructures	178 193	151 560
Inspecteurs en bâtiments	407 128	296 098
Environnement durable	154 113	52 433
Service d'urbanisme	1 445	
Tours de communication	3 600	109
Développement urbain	127 765	45 167
Aéroports	158 000	151 579
Commission d'urbanisme	66 690	58 436
Amortissement des immobilisations corporelles	42 330	10 482
Intérêts sur dettes à long terme	26 017	60 188
	<b>1 404 677</b>	<b>935 961</b>

## Edmundston

### Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016		2015
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
Administration	624 382	555 008	550 936
Sports	1 090 079	973 536	996 860
Arénas	514 527	548 895	495 028
Parcs et terrains de jeux	809 910	802 239	822 283
Socioculturel	367 423	348 870	352 302
Bibliothèque	139 340	147 355	134 708
Golf	727 348	666 212	674 130
Centre des arts	374 510	384 469	397 401
Amortissement des immobilisations corporelles	899 445	907 083	902 950
Intérêts sur dettes à long terme	166 541	166 541	178 581
	<b>5 713 505</b>	<b>5 500 208</b>	<b>5 505 179</b>

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$
<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</b>		
<b>Approvisionnement en eau</b>		
Administration	505 236	441 684
Facturation et perception	117 269	115 191
Force motrice et pompage	401 572	362 168
Purification et traitement	150 456	95 811
Transmission et distribution	1 541 026	1 073 662
Amortissement des immobilisations corporelles	893 143	893 143
Frais bancaires	8 000	11 181
Intérêts sur dettes à court terme	10 688	11 548
Frais de débenture	27 556	8 031
Intérêts sur dettes à long terme	99 296	98 353
Escomptes	32 000	36 890
Mauvaises créances (recouvrées)	2 000	(579)
	<u>3 788 242</u>	<u>3 147 083</u>
	-----	-----
<b>Raccordement et évacuation des eaux usées</b>		
Administration	334 132	334 164
Facturation et perception	78 180	76 794
Épuration et écoulement	377 074	301 205
Raccordement et écoulement	606 964	465 430
Station de levage	283 823	208 226
Pré-traitement	29 524	28 987
Amortissement des immobilisations corporelles	923 556	923 556
Frais bancaires	5 000	8 170
Intérêts sur dettes à court terme	7 125	6 983
Frais de débenture	18 524	1 884
Intérêts sur dettes à long terme	103 234	101 033
Mauvaises créances	1 000	
	<u>2 768 136</u>	<u>2 456 432</u>
	-----	-----
	<u>6 556 378</u>	<u>6 016 028</u>
	-----	-----

## Edmundston

## Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget (non audité) \$	2016 Réal \$	2015 Réal \$
<b>UTILITÉS ÉLECTRIQUES</b>			
<b>Utilité électrique - Distribution</b>			
Achat d'énergie	23 668 605	24 068 601	23 699 208
Administration	325 936	283 600	554 966
Distribution	1 797 757	1 499 296	1 696 015
Frais de gestion	1 819 087	1 767 144	1 875 274
Gestion et planification	143 932	165 604	96 070
Mise en marché et service à la clientèle	29 450	13 871	16 976
Électrométrie	220 354	178 777	174 630
Amortissement des immobilisations corporelles	1 578 919	1 578 919	1 532 770
Intérêts sur dettes à court terme	35 091	31 891	37 853
Frais de débenture	4 940	152 543	5 531
Intérêts sur dettes à long terme	807 203	780 091	910 451
Mauvaises créances	45 000	116 137	132 374
	<u>30 476 274</u>	<u>30 636 474</u>	<u>30 732 118</u>
<b>Utilité électrique - Génération</b>			
Administration	34 360	12 941	24 259
Frais de gestion	217 542	217 542	226 711
Gestion et planification	92 620	51 424	90 935
Opérations	521 079	409 641	369 817
Électrométrie	5 696	18 188	7 296
Lignes	21 808	21 253	17 318
Amortissement des immobilisations corporelles	743 500	743 500	742 044
Intérêts sur dettes à court terme	6 725	11 858	17 724
Frais de débenture			10 915
Intérêts sur dettes à long terme	676 873	685 801	691 751
	<u>2 320 203</u>	<u>2 172 148</u>	<u>2 198 770</u>
	<u>32 796 477</u>	<u>32 808 622</u>	<u>32 930 888</u>